

**DEMANDE DE MATERIEL
PARTICULIERS DE MONEIN**

Pour des raisons d'organisation des services, toute demande doit être formulée
au moins 15 jours avant la date de la manifestation

Demandeur:.....mail :.....

Adresse :..... Tél :.....

Manifestation concernée :..... **Date :**.....

Prise en charge (souhait):..... Restitution (souhait):.....

atteste avoir pris connaissance du règlement de location de matériel

Monein le, **Signature :**

Désignation	Quantité souhaitée	Désignation	Quantité souhaitée
Table à tubes – tarif : 0,25 € la place SEREM (4 places - 120 x 80 cm)	Banc à tubes – tarif : 0,25 € la place SEREM (2 places - 120 cm)
Table bois – tarif : 0,25 € la place (8 places - 210 x 70 cm)	Banc à tubes – tarif : 0,25 € la place acier bois (4 places - 210 cm)

Montant dû (à vérifier selon disponibilité auprès des services de la Mairie) :

Tables 4 pl : Tables 8 pl : Bancs 2 pl : Bancs 4 pl :

TOTAL :

À régler en Mairie à la prise en charge du matériel
(espèce ou chèque à l'ordre du Trésor Public de MONEIN)

DÉCISION

ACCORD

* **Prise en charge** (ateliers Services Techniques, chemin de Lample)

Date et heure

* **Restitution** (ateliers Services Techniques, chemin de Lample)

Date et heure

Prévoir deux personnes au minimum pour chargement et déchargement
Le matériel doit être retourné propre et en bon état

Contact :

Gilles BERGERON :
06.38.17.37.61

Mairie :
05.59.21.30.06

Monein, le.....

REFUS

OBSERVATIONS :

Le Maire, Bertrand VERGEZ-PASCAL

.....
.....